

# COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 22 JANVIER 2019

**PRESIDENT:** METE Orhan.

**Secrétariat :** J. SABATINO.

**Présents :** CHARLES J – COBAN U.

## A l'attention de l'ensemble des Arbitres du District de l'Isère de Football

Veuillez trouver ci-dessous, une invitation privée à un événement exceptionnel concernant la famille de l'Arbitrage, celui-ci se déroulera le **Samedi 09 Février 2019 à 11h à l'auditorium de TSF**, ex CREPS (Campus la Brunerie 38500 Voiron).

Il y aura la présence de nombreux médias de Télévisions, Radios et Presses, et de nombreuses personnalités : Mrs. Jean-Paul BRET, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Yves ALLARDIN, 1er Adjoint au Maire de Voiron, André GAL, Adjoint au Maire de Voiron, en charge des Sports, Michel MUFFAT-JOLY, Président du District de l'Isère de Football, André DELIEUTRAZ, Président Régional de l'Union Nationale des Arbitres de Football, Rodolphe DELBLOUWE, Directeur Régional de la Banque Populaire Auvergne Rhône...

Votre présence est requise, merci de vous rendre disponible à cette cérémonie unique.

**Réponse obligatoire (contrôle sur liste à l'entrée) par mail à : [unaf38@hotmail.com](mailto:unaf38@hotmail.com),**

**Avant le Vendredi 01 Février 2019, impérativement.**

L'Union Nationale des Arbitres de Football, section Départementale de l'Isère  
Et, le District de l'Isère de Football avec sa Commission Départementale de l'Arbitrage



Union Nationale des Arbitres de Football - Département de l'Isère

### INVITATION PRIVÉE

La Section Départementale de l'**UNAF ISERE**,  
La Commission Départementale d'Arbitrage  
Sont heureux, de vous inviter à la :

### CÉRÉMONIE des TROPHÉES et REMISES des ÉCUSONS

En, présence exceptionnelle de  
L'ex Arbitre International Tony CHAPRON  
(Consultant sur **CANAL+**)

**Le SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 à 11h**  
A l'Auditorium de TSF (ex CREPS)  
Domaine de la Brunerie 38500 VOIRON



Réponse obligatoire (contrôle sur liste à l'entrée) par mail : [unaf38@hotmail.com](mailto:unaf38@hotmail.com),  
Avant le Vendredi 01 Février 2019, impérativement.

# DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Événement animé et orchestré par **Hugo MAGNIN** (Animateur de Télévision).

## 1 Discours des Personnalités

## 2 Nominations des officiels :

Récompenses des Majors saison 2017/2018 :

Récompenses aux nouvelles recrues de l'arbitrage:

Récompenses aux Médaillés de l'UNAF :

Remises des écussons aux arbitres promus officiels du District de l'Isère de Football.

Remises des trophées UNAF ISERE aux majors de chaque catégorie.

Remises d'une dotation, aux arbitres ayant brillamment réussi leur examen.

Remises des médailles de Bronze, d'Argent ou d'Or, Régionale ou Nationale.

## 3

Intervention de **M. Tony CHAPRON**, son parcours, il évoquera la sortie de son livre événement « *Enfin Libre ! Itinéraire d'un arbitre intraitable* » et débat avec l'auditoire présent.

**Buffet de clôture**

**Espace dédicaces, exclusif avec Tony CHAPRON**



BANQUE POPULAIRE  
AUVERGNE RHÔNE ALPES



## Rappel : consultation des désignations

La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

## Rappel : rédaction et envoi des rapports

La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, **rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage**.

La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport disciplinaire **SEULEMENT** à l'adresse ci-dessous.

[discipline@isere.fff.fr](mailto:discipline@isere.fff.fr)

Attention ne plus les envoyer sur la messagerie arbitre

## À tous les Arbitres qui officient en D1 et D2

### Rappels FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 Seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Une nouvelle liste sera transmise à tous les arbitres par voie de mail.

Ils doivent donc **vérifier leur inscription et leur identité** (via la FMI) avant le match, et **s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match**.

A la fin de la rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX :

- **Si les 2 éducateurs désignés étaient présents**

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

- **Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent**

Inscrire par exemple « pour le club A, Mr X absent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

## RAPPEL

Les arbitres de catégorie D1 et D2 doivent effectuer 2 contrôles concernant les arbitres jeunes du district, merci de donner vos disponibilités au responsable des observateurs qui est Jacques CHARLES.

D'autre part, tous les arbitres doivent se connecter sur MyFFF pour les désignations jusqu'au **samedi matin 10h** pour tenir compte des rectificatifs ou changements de dernière minute.

**De même, toutes les absences prévisibles doivent être exclusivement saisies dans MyFFF (indisponibilités).**

Les absences de dernières minutes signifiées par téléphone doivent être confirmées par mail.

### COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

### COURRIERS CLUBS :

- FC SUD ISERE : la CDA donne ses ressentis par rapports à des faits antécédents, elle ne peut pas préjugée des comportements à venir de cette personne licenciée au sein de votre club.

- US GIERES : demandes d'arbitres au terrain municipal de Gières :  
Samedi 9 février à 14h30, match Seniors : US GIERES (R2) – AS ST ETIENNE (N2)  
Samedi 16 février à 14h30, match Gala U15 – US GIERES – AS ST ETIENNE  
Transmis au responsable concerné pour suite à donner.

### **COURRIERS ARBITRES :**

COQUILLAUD Guillaume : changement d'adresse, pris note.

BINI Yao : demande de transfert de son dossier au district de l'Essonne.

Arbitres absents au stage du 19/01/2019. Merci de nous transmettre un justificatif de votre absence pour le 29/01/2019 au plus tard pour suite à donner.

MEZDOUR Moundji ,LALO Aboubakar , TARIK Najih ,GAILLARD Raïan, SOM Isaac ,  
ABBOU Karim , ABBOU Hatim , AZIB Yousri, BADIN Samuel, BEN FREDJ Rouchdi ,  
BESSENAY Kylyann , BOUNOUARA Douadi , BOUTRIG Nourrine , BUNOZ  
Giovanni , CERONI Eliot , CHABANE Amar ,GARNIER Evan , IMAD Sofiane,  
GHAFIR Amina ,GHARASLLI Rayenne ,EL FASKAOUI Hamza , LOUET Mickael  
,MAMIS Jérémy, MEKKI Habib ,MOURAD Théo, PASCAL SUISSE Théo, SAHIN  
Bunyamin, SOUDANI Youri, TRAORE Mamadou, TRICOT Victor, VAL nicolas

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
TES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.